

## **Préavis d'adjudication de contrat (PAC)**

**Titre : Sous-groupe de travail sur le syndrome neuro-oculaire associé au vol spatial (SNOVS) Soutien au groupe de médecine spatiale opérationnelle (MSO) à l'agence spatiale canadienne (ASC)**

**# 9F008-20170651**

### **1. Préavis d'adjudication de contrat**

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

### **2. Définition des besoins**

#### **Objet**

Le groupe de médecine spatiale opérationnelle (MSO) de l'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour principal mandat de s'assurer de la santé et du bien-être des astronautes canadiens pendant toutes les phases du vol spatial et de s'acquitter des obligations de l'ASC en vertu de l'entente intergouvernementale sur la Station spatiale internationale (ISS) entre l'ASC et la NASA.

Le groupe de MSO de l'ASC doit faire appel à des fournisseurs pour offrir des services de soutien clinique en ophtalmologie, participer au sous-groupe de travail multilatéral sur les activités médicales à l'égard du syndrome neuro-oculaire associé au vol spatial (SNOVS) de l'ISS et fournir des conseils d'expert au groupe de MSO dans le domaine de l'ophtalmologie clinique et occupationnelle.

#### **Objectif**

Le principal objectif du fournisseur est de participer au sous-groupe de travail sur le syndrome neuro-oculaire associé au vol spatial (SNOVS) de l'ISS ainsi que de fournir des conseils d'expert au médecin-chef du groupe de MSO et au médecin de vol de l'ASC sur le SNOVS et d'autres questions opérationnelles et cliniques touchant la vision.

#### **Portée des travaux**

Le consultant doit pouvoir accomplir n'importe laquelle des tâches ci-dessous.

- a) Participer au sous-groupe de travail sur le syndrome neuro-oculaire associé au vol spatial (SNOVS) du groupe multilatéral des opérations médicales de l'ISS (par vidéoconférence, par téléconférence ou en personne);
- b) Participer à des réunions, à des conférences et à des ateliers du programme de l'ISS;
- c) Participer aux activités de groupes de travail et de comités autres que celles du sous-groupe de travail sur le SNOVS de l'ISS (par téléconférence, par vidéoconférence ou en personne – certaines réunions exigeront de voyager à l'étranger);
- d) Participer, au besoin, aux activités du comité médical de l'ASC;
- e) Représenter et communiquer les orientations stratégiques et les opinions exprimées par le chef du groupe de médecine spatiale opérationnelle.

Accomplir d'autres tâches cliniques et fournir un soutien médical opérationnel selon les directives du chef du groupe de médecine spatiale opérationnelle — ces tâches seront décrites en détail si applicable.

### **Livrables**

Il incombe au fournisseur de livrer à l'autorité de projet les produits suivants :

- 1) Un sommaire mensuel des activités menées au nom de l'ASC;
- 2) Des exemplaires des procès-verbaux des réunions et des téléconférences/vidéoconférences auxquelles il a assisté, des exposés, des rapports médicaux;
- 3) Des conseils (par courriel, par téléphone ou en personne) au chef du groupe de médecine spatiale opérationnelle et au médecin de vol de l'ASC sur les questions oculaires et ophtalmologiques liées au soutien clinique et médical à l'ISS;
- 4) D'autres produits à préciser dans les autorisations de tâches.

### **3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)**

Pour accomplir avec succès le travail exigé, le consultant doit :

1. détenir un permis d'exercice de la médecine au Canada;
2. avoir au moins cinq ans d'expérience dans le domaine de l'ophtalmologie en général et de l'ophtalmologie aérospatiale en particulier;
3. avoir au moins trois ans d'expérience de travail dans la sélection, la rétention et l'attestation, du point de vue ophtalmologique, du personnel navigant pour l'aviation civile et/ou des astronautes pour le vol spatial;
4. bien connaître le syndrome neuro-oculaire associé au vol spatial (SNOVS) qui affecte certains astronautes;

5. avoir de l'expérience dans la participation à des tribunes internationales (groupes de travail ou comités internationaux);
6. avoir l'entregent nécessaire pour travailler dans une tribune internationale, afin de pouvoir diriger des discussions et d'amener les collègues à un consensus.

#### **4. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance**

Le groupe de MSO de l'ASC recherche un médecin qui connaît bien l'environnement opérationnel de l'ISS, les normes médicales et le syndrome neuro-oculaire associé au vol spatial (SNOVS) et qui a le savoir-faire en ophtalmologie ainsi que l'expérience nécessaire pour sélectionner et attester, sur le plan médical et du point de vue ophtalmologique, des astronautes en vue d'un vol spatial.

D<sup>re</sup> Pat Hinton détient son permis d'exercice de l'ophtalmologie de l'American Board of Ophthalmology et du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) et exerce l'ophtalmologie clinique depuis plus de 30 ans. Parmi ses intérêts dans cette spécialité, notons le glaucome et ses traitements au laser, la neuro-ophtalmologie et l'ophtalmologie aérospatiale.

En 1987, D<sup>re</sup> Hinton a obtenu le mandat de fournir des services de consultation en médecine aéronautique aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) et elle a continué à fournir ces services aux FAC de façon continue pendant plus de 30 ans. Elle est ophtalmologiste au Centre de médecine environnementale des Forces canadiennes (CMEFC) à Toronto. Ses mandats de spécialiste aéromédicale clinique sont notamment de gérer une clinique d'ophtalmologie clinique et d'ophtalmologie aéronautique sur place, au CMEFC, et de fournir des consultations en télémédecine au médecin de la division de l'Aviation royale canadienne (ARC) et aux médecins de l'air de l'escadre. Elle effectue régulièrement des évaluations et fournit son point de vue de spécialiste sur les candidats convoitant un poste parmi le personnel navigant de l'ARC, à la fois en personne au CMEFC et au moyen d'un examen du dossier électronique. Elle s'acquitte d'autres responsabilités, notamment : de présenter des exposés en ophtalmologie aéronautique aux cours de médecine aéronautique élémentaire et de médecine de l'air de l'ARC, et des mises à jour de spécialité chaque année à la Conférence de médecine aérospatiale des Forces canadiennes (CMAFC). Elle examine des normes médicales des Forces aériennes y compris la section ophtalmologie des normes médicales à l'intention du personnel navigant des Forces canadiennes, les recommandations sur la chirurgie réfractive au laser chez le personnel navigant et la directive à l'intention des médecins de l'air sur les exigences en matière de vision pour le personnel navigant et formule des commentaires. Elle participe à des projets de recherche au CMEFC dont celui du test de perception des couleurs de l'ARC.

Elle a effectué les examens ophtalmologiques sur les finalistes à l'étape 3 de la sélection des astronautes pour le compte de l'ASC en 2009 et en 2017. Ces examens ont été réalisés en fonction des exigences et des normes précisées dans le document des évaluations médicales, MED A, de l'ISS.

Elle connaît très bien le syndrome neuro-oculaire associé au vol spatial qui affecte certains astronautes.

## **5. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État**

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet approvisionnement en vertu du paragraphe 6 (d) : le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.

## **6. Titre de propriété intellectuelle**

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information pour dissémination publique.

## **7. Période du contrat proposé ou date de livraison**

Le contrat proposé est à partir de la date d'octroi jusqu'au 31 mars 2021

### **7.1 Option de prolongation du contrat**

L'entrepreneur accorde au gouvernement du Canada l'option irrévocable de prolonger la durée de le présent contrat pour quatre (4) période d'une année chacune (une année à la fois), et ce aux même termes et conditions. Le gouvernement du Canada pourra exercer cette option en tout temps, en informant par écrit l'entrepreneur de son intention au moins 30 jours civils avant la date d'expiration du contrat.

L'entrepreneur convient que les taux et les prix applicables durant les quatre (4) années d'options seront conformes aux dispositions du contrat.

## **8. Coût estimatif du contrat proposé**

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 127,000.00 \$ (TPS/TVH incluse).

## **9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance**

Dr. Patricia Hinton  
Adresse : 39, boulevard Alexandra  
Toronto Ontario  
M4R1L8

## **10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.**

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens,

les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

**11. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités**

**La date limite pour la réception des énoncés de capacités est le 14 décembre 2017 à 14h00 (HNE).**

**12. Les demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités doivent être présentés à :**

Claudine Morin  
Agent des contrats, Approvisionnement et administration des marchés;  
Agence spatiale canadienne / Gouvernement du Canada  
6767 route de l'Aéroport  
Saint-Hubert Québec J3Y 8Y9  
Téléphone: 450-926-4427  
Télécopieur : 450-926-4969  
Courriel : [claudine.morin@canada.ca](mailto:claudine.morin@canada.ca)

---